

Retour
sur info

Sevrey

Troubles psychotiques et dépression : les demandes d'avis ont doublé en un an

Depuis son lancement en septembre 2020 pour améliorer l'usage des psychotropes, le centre de ressources et d'expertise en psychopharmacologie (CREPP) du CHS de Sevrey est de plus en plus sollicité par les prescripteurs de médicaments. Les demandes d'avis ont doublé entre 2022 et 2023, surtout pour les troubles psychotiques et la dépression.

« Le prescripteur est plus attentif par rapport aux médicaments qu'il donne à son patient et les effets indésirables qu'ils peuvent entraîner », estime la Dr Sophie Dizet, pharmacienne spécialiste des psychotropes et responsable du centre de ressources et d'expertise en psychopharmacologie (CREPP) du CHS de Sevrey. « Le prescripteur reconnaît ses limites et se tourne vers les experts en molécules comme en oncologie, où ont lieu des réunions pluridisciplinaires pour optimiser la prise en charge du patient. Il y a davantage de collaboration et un besoin d'avis avec la pénurie de médecins psychiatres. »

Des demandes en hausse pour les personnes âgées

C'est ainsi qu'elle explique qu'entre 2022 et 2023, le nombre de demandes d'avis au CREPP a doublé, passant de 324 à 660 à ce jour pour des troubles psychiatriques mais aussi des troubles anxieux qui ne sont pas liés à une pathologie psychiatrique. Pour cette spécialiste des psychotropes, il n'est pas prouvé que davantage de personnes souffriraient de dépression ou de troubles anxieux après la crise de la Covid. « Et nous n'avons pas renouvelé l'étude que nous avions faite en 2018 », souligne-t-elle. « En revanche, nous avons été beaucoup sollicités au niveau des personnes âgées après l'affaire de maltraitance des Eh-



« Il y a davantage de collaboration et un besoin d'avis avec la pénurie de médecins psychiatres », constatent les docteurs Sophie Dizet et Virginie Varnier. Leur centre pilote a fait des petits dans deux autres départements. Photo Catherine Zahra

Psychotropes : qu'est-ce que c'est ?

Les psychotropes sont des médicaments ou des substances qui agissent chimiquement sur le psychisme. Parmi eux, on trouve :

- ▶ Les anxiolytiques (tranquillisants).

- ▶ Les hypnotiques (somnifères).
- ▶ Les antidépresseurs pour freiner les émotions négatives en agissant sur le cerveau.
- ▶ Les neuroleptiques (appelés aussi antipsychotiques)

qui aident à réduire ou atténuer certaines psychoses.

- ▶ Les stabilisants de l'humeur (appelés aussi régulateurs de l'humeur, thymorégulateurs, ou parfois normothymiques).

pad privés d'Orpéa. » Les demandes d'avis pour les seniors ont augmenté, tandis que celles concernant les adultes ont baissé ; celles pour les enfants et les ados restent stables.

Surtout pour les schizophrènes et les dépressifs

« Ce sont surtout les psychiatres (un peu moins de 50 %) et les généralistes (35 %) qui nous consultent », précise la Dr Virginie Varnier, l'autre pharmacienne spécialiste des psychotropes du CREPP. « Il y a d'autres spécialistes, mais aus-

si des infirmières en pratique avancée et même des pharmaciens des hôpitaux pour des patients sous psychotropes, afin d'éviter des interactions avec les médicaments qu'ils doivent prendre dans le cadre de leur chirurgie. » Ces consultations sont majoritairement liées à des troubles psychotiques (241 cas sur 660) et à la dépression (114 cas sur 660) ; viennent ensuite les troubles bipolaires (77 cas) et les troubles anxieux (42 cas).

« Par troubles psychotiques, nous entendons majoritairement la schizophrénie avec dé-

lire et hallucinations mais ils englobent aussi les psychoses, les troubles délirants et les troubles schizo-affectifs », détaille la Dr Sophie Dizet. Quant aux demandes, elles tournent principalement autour de : Quel médicament privilégier pour tel symptôme ? Comment réévaluer un traitement en cours ? Comment gérer les effets indésirables ?, etc. »

Antidépresseurs dans le viseur

Le CREPP dispense aussi des formations : 101 personnes en 2022 et 267 en 2023. Enfin, le

Un centre pilote créé pour mieux traiter la dépression



Les docteurs Virginie Varnier et Sophie Dizet avaient lancé le centre en septembre 2020. Photo d'archives C.Z.

La France est championne du monde de la consommation d'antidépresseurs, et 67,7 % des ordonnances prescrites en 2018 en Saône-et-Loire contenaient au moins un psychotrope, voire bien au-delà avec une moyenne de 8,5 psychotropes par ordonnance. Sur ce constat, les docteurs Virginie Varnier et Sophie Dizet ont lancé en septembre 2020, le centre de ressources et d'expertise en psychopharmacologie (CREPP) au CHS de Sevrey, le premier du genre en France. Son but : former et informer les prescripteurs afin d'éviter les effets indésirables et éviter les interactions entre les médicaments. ● C. Z.

CREPP réalise un travail de recherche pour un doctorat sur l'amélioration des pratiques de prescriptions des antidépresseurs. « C'est le médicament le plus couramment prescrit, le plus représenté et le plus fréquent en cas de dépression, mais c'est aussi celui pour lequel les recommandations de prescription sont les plus mal suivies », déplore Dr Dizet.

● Catherine Zahra